

Description de votre forêt (communes de situation et département, surface totale et éventuellement surface des différents bois, espèces d'arbres principales, boisements naturels ou artificiels...)

Quelles questions vous posez-vous au sujet de votre forêt ? Avez-vous des projets que vous souhaitez concrétiser (vente de bois, travaux, reboisement...)?

Avez-vous des questions concernant le programme de la formation ?

FOGEFOR, C'EST

- **DES FORMATIONS** adaptées à tous les propriétaires forestiers
 - différents stages selon le niveau d'expérience et les préoccupations,
 - pas de conditions de surface possédée ou de nature de propriété (usufruit, indivision, GF...).
- **UNE EXPÉRIENCE conviviale et enrichissante**
 - un animateur présent durant tout le stage,
 - des stagiaires qui partagent la même passion et les mêmes questions,
 - des forêts variées à découvrir...
- **UNE FORMULE économique et efficace**

Association de loi 1901, réunissant les organismes régionaux du développement forestier et les propriétaires forestiers intéressés par la formation de leur corporation, le FOGEFOR vous propose des stages faisant intervenir des professionnels spécialistes et des propriétaires expérimentés.



RENSEIGNEMENTS

Contactez :

Aurélien COLAS 06 76 98 51 67

Flore GIRAUD 07 63 85 28 13

FINANCEURS



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Les FOGEFOR existent dans toute la France depuis 1983.

PATRIMOINE BOIS ET FORÊT

« Rédiger mon Plan Simple de Gestion (PSG) »

33 Ha 18 ares 15 ca
Mai 2012

- Limite de la forêt et des parcelles forestières
- Accès camions temps sec
- Projet de création de piste
- Parcelle forestière/surface
- Sous parcelle: numéro de parcelle forestière type et N° de localisation
- Zone humide
- Ruissseau

Florent Colas © CNPF

- Types de peuplements:
 - A: Futaie d'épicéas à maturité
 - B: Accru de frêne
 - C: Taillis de chêne non améliorable
 - D: Jeune taillis de chêne
 - E: Taillis de chêne améliorable
 - F: Futaie de Douglas
 - G: Futaie de Pin Laricio de Corse

Echelle 1/5000 ème

Haute-Garonne

**Vendredis 5 et 26 septembre,
7 et 28 novembre 2025**

Un stage qui vous concerne !

FOGEFOR
Formation à la
Gestion Forestière



OBJECTIFS DU STAGE

- « Rédiger mon Plan Simple de Gestion (PSG) » :
- Découvrir le modèle d'un PSG
 - Savoir décrire ces peuplements forestiers,
 - Trouver les informations environnementales et réglementaires
 - Planifier les interventions nécessaires.

PROGRAMME

Vendredi 5 septembre

- Matinée (salle) : Découvrir le contenu du PSG, les SRGS
- Après-midi (terrain) : Description des peuplements

Vendredi 26 septembre

- Matinée (salle) : Cartographie, trouver son parcellaire cadastral, ses enjeux environnementaux et réglementaires
- Après-midi (terrain) : Description et gestion des peuplements

Vendredi 7 novembre

- Matinée (salle) : Synthèse des données recueillies, contexte environnementale et réglementaire
- Après-midi (terrain) : Description et gestion des peuplements

Vendredi 28 novembre

- Matinée (salle) : Rédiger ses règles de culture et son tableau des coupes et travaux
- Après-midi (terrain) : Définir ses objectifs

Lieux et horaires

Le stage se déroulera à Auzville-Tolosane (siège CNPF) ainsi que sur le reste du département de la Haute-Garonne (les sites seront adaptés en fonction des inscrits).

Formateurs, intervenants

Aurélien Colas et Flore Giraud, conseillers forestiers pour la Haute-Garonne.

« Une formation concrète et pratique, à la portée de tous »

- Pour tous les propriétaires de bois et forêts.
- Des exercices ou visites de terrain chaque jour.

Chaque journée se déroule avec une alternance salle et terrain.

Les visites de terrain ont lieu chez les stagiaires. Les participants sont sollicités pour faire des exercices pratiques.

Ce stage ne nécessite pas de prérequis et s'adresse à tous les propriétaires forestiers.

Pour la journée cartographique, il sera demandé aux stagiaires de ramener leur ordinateur.

TARIFS

50 € de cotisation à l'association FOGEFOR pour l'année 2025. Cotisation réduite à 25 € pour le 2nd inscrit d'une même famille.

En cas de démission avant le début du stage, ou d'annulation du stage, la cotisation est remboursable.

Joindre un chèque (montant selon ma situation) à l'ordre de FOGEFOR Midi Pyrénées.

Les repas sont à la charge des stagiaires.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

● Organisation pratique de la formation

La réalisation du stage est confiée au CNPF, délégation Occitanie

● Évaluation de la formation

Exercices au cours et à l'issue de la formation permettant aux formateurs et aux stagiaires d'apprécier la bonne progression des personnes.

● Sécurité - assurance

Les stagiaires doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Le CRPF / FOGEFOR est lui aussi assuré.

OUI, je m'inscris au stage FOGEFOR

« Rédiger mon Plan Simple de Gestion »

Mme / M.

Nom

Prénom

Adresse

Tél

E-mail

Profession

Date de naissance

Statut forestier privé :

- Sylviculteur ou propriétaire gestionnaire de forêts
- Ayant droit du propriétaire contribuant à la gestion de la forêt
- Salarié forestier d'un propriétaire privé
- Autre, préciser :

Règlement :

- J'adhère à l'association FOGEFOR (je joins le chèque de cotisation, voir ci-contre)
- Je suis déjà adhérent pour l'année 2025

À le

Signature :

Bulletin à retourner à

FO. GE FOR Midi-Pyrénées
7 chemin de la Lacade
31 320 Auzville-Tolosane

Avant le 31 juillet 2025
Stage limité à 20 ou 25 personnes